

GUINÉE-BISSAU

2016

Yannis ARVANITIS / y.arvanitis@afdb.org

Francis Jony ANDRIANARISON / francis.andrianarison@undp.org

Inacio IE / inacio.ie@undp.org





GUINÉE-BISSAU

- Malgré un taux de croissance de 4.8 % estimé en 2015 et des projections à 5.7 % en 2016 et 6.2 % en 2017, les perspectives demeurent fragiles car fortement dépendantes du climat sociopolitique, de la performance du secteur de la noix de cajou et de la continuité des réformes.
- Les réformes ont connu des avancées notables grâce à une meilleure prise en compte des priorités de développement du pays. Cependant, la capacité de l'État à poursuivre et renforcer sa gestion des finances publiques sera déterminante pour un redressement à moyen terme.
- La ville de Bissau est le pôle d'attraction économique principal du pays. Toutefois, dans la perspective d'une croissance inclusive, les politiques publiques se doivent de dynamiser les villes secondaires et œuvrer pour le développement économique et social des campagnes.

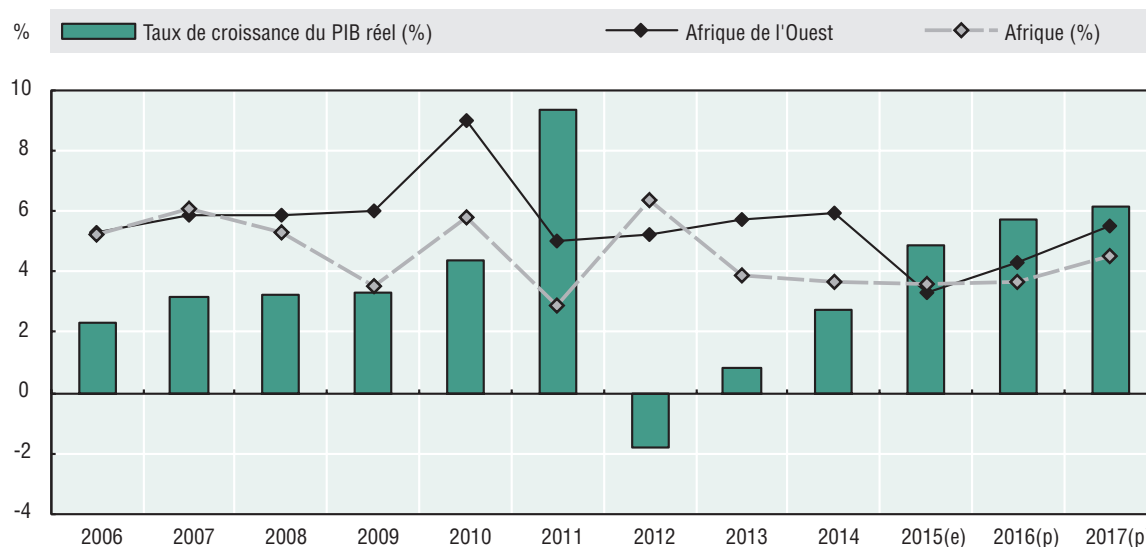
Vue d'ensemble

Le retour à l'ordre constitutionnel en 2014 permet à la Guinée-Bissau d'améliorer sa situation socio-économique et de reprendre le chemin de la croissance. Après trois années de marasme dû au coup d'État de 2012, le pays retrouve un taux de croissance important, à 4.8 % en 2015. Il n'était que de 0.8 % en 2013 et s'est établi à 2.7 % en 2014. La reprise économique est portée par une bonne campagne de commercialisation de la noix de cajou et par une récolte agricole vivrière en nette augmentation, mais aussi par le regain de confiance du secteur privé, la reprise des réformes du secteur public (notamment l'assainissement des finances publiques) et le retour des bailleurs de fonds, comme l'illustre le succès de la table ronde des partenaires tenue à Bruxelles en mars 2015. Cependant, l'année 2015 a aussi connu des soubresauts politiques pouvant mettre à mal la croissance projetée et la viabilité des réformes en cours. La situation politique, ainsi que les aléas climatiques pouvant peser sur le secteur primaire, constituent les principaux risques pour la croissance à court terme. En supposant la résolution des tensions politiques actuelles, une pluviométrie similaire à 2015 et le maintien du cap des réformes engagées, la croissance est estimée à 5.7 % en 2016 et à 6.2 % en 2017.

Par rapport aux années précédentes, l'année 2015 a été marquée par une hausse considérable des recettes et des dépenses. Durant la période de transition, la gestion des finances publiques s'était fortement détériorée. Avec la création de comités de trésorerie et le renforcement de certains postes au niveau des douanes, les autorités ont pu, courant 2015, améliorer tant la gestion que l'administration de l'impôt. Même si de grands chantiers sont encore nécessaires pour pérenniser les avancées obtenues depuis la fin de la période de transition, ces améliorations ont permis un meilleur fonctionnement de l'État (salaires payés à temps, apurement des arriérés de salaires, etc.). Ainsi, le taux de pression fiscale est passé de 8.7 % en 2014 à 10.5 % en 2015. Quant au solde budgétaire global, il se situe à -2.2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015. Le solde primaire, lui, est à -1.6 %. En 2015, l'inflation, appréciée à travers l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), est estimée à 1.5 %, sur fond de reprise de la demande.

La situation sociale et du développement humain ne s'est que très peu améliorée par rapport à 2014. Si la consolidation des finances publiques et le soutien des partenaires techniques et financiers ont permis une meilleure prise en charge dans les secteurs de l'éducation et de la santé, la situation globale demeure préoccupante. Le pays détient l'un des plus bas indicateurs de développement humain (IDH) et les données de la nouvelle enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS IV) mettent en exergue des carences importantes en termes de développement humain. Ces insuffisances sont d'autant plus marquées pour les femmes et les populations rurales.

Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Croissance du PIB réel	2.7	4.8	5.7	6.2
Croissance du PIB réel par habitant	0.2	2.4	3.4	3.8
Inflation	1.9	1.5	2.1	1.8
Solde budgétaire (% PIB)	-2.1	-2.2	-2.7	-3.1
Compte courant (% PIB)	-1.3	1.5	-2.4	-2.6

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développements récents et perspectives

L'année 2015 a marqué un nouvel élan pour le pays après son retour à l'ordre constitutionnel. Le gouvernement a adopté la vision « Guinée-Bissau 2025 », accompagnée d'un plan stratégique et opérationnel 2015-20, « Terra Ranka ». Celui-ci a pour ambition de sortir le pays du cycle d'instabilité et de l'ancrer définitivement sur la route du progrès. Encouragés par les efforts du gouvernement, les partenaires au développement ont réaffirmé leur soutien, ce qui s'est traduit par des promesses totalisant plus de 1.5 milliard de dollars américains (USD) lors de la table ronde de Bruxelles le 25 mars 2015.

La transition démocratique a donné au pays la perspective d'améliorer sa situation socio-économique. En effet, avec le retour de la confiance du secteur privé, l'amélioration de la demande interne et la reprise de l'assainissement des finances publiques, la croissance est revenue en 2014, s'établissant à 2.7 %. Bien que fragile, l'évolution socio-économique au cours du premier semestre 2015 a été encourageante. La relance des investissements dans la construction et les infrastructures, ainsi que le développement de la capacité des services internet par l'introduction du haut débit par les principaux fournisseurs sont autant de signes de cette reprise. La hausse des recettes fiscales est supérieure aux prévisions et performances de 2014. Ainsi, durant les six premiers mois de l'année 2015, les recettes douanières ont dépassé les prévisions de plus de 75 % pour la même période en 2014.



Cependant, cette amélioration a subi un ralentissement avec la crise institutionnelle d'août 2015 qui a paralysé l'administration pendant deux mois et retardé plusieurs projets d'investissement. Néanmoins, la croissance est estimée à 4.8 % en 2015, tirée par une bonne campagne de commercialisation de la noix de cajou, par une récolte agricole vivrière en nette augmentation et par un secteur public plus efficient comparé à la période de transition.

En 2015, le secteur primaire contribue à hauteur de 47.1 % au PIB. Plus particulièrement, l'agriculture vivrière compte pour 19.4 % et la noix de cajou pour 9.6 %, selon les données de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Pour inverser la tendance de la campagne 2014-15 durant laquelle la production céréalière a chuté de 38.4 %, les autorités ont apporté des soutiens aux intrants agricoles et aux produits phytosanitaires. Ainsi, et grâce à une meilleure pluviosité, le gouvernement estime que la production céréalière brute totale a augmenté de 27.8 % entre les saisons 2014/15 et 2015/16. Quant au riz, sa production pour la campagne 2015/16 a aussi augmenté, de 28.1 % par rapport à la campagne précédente. En termes de sécurité alimentaire, la bonne campagne agricole conjuguée avec la hausse des prix de la noix de cajou laissent à penser que la situation pourrait s'améliorer.

En 2015, la campagne de la noix de cajou a été très favorable. Le pays a exporté 171 000 tonnes environ, au prix moyen de 1 200 USD la tonne contre 136 000 tonnes en 2014 à 1 000 USD la tonne. A défaut d'une hausse significative de la production, la facilitation des formalités d'exportation et une série de mesures contre les exportations illicites expliquent cette évolution. Parmi les mesures prises : la confiscation des noix de cajou vendues de manière illicite et des moyens de transport utilisés pour la contrebande. Le prix au producteur a aussi connu une évolution positive. Il a atteint 400 franc CFA BCEAO (XOF) par kg en 2015 contre 259 XOF par kg en 2014. Avec ce prix favorable et la suspension de l'imposition obligatoire au profit du Fonds d'industrialisation des produits agricoles (FUNPI), les revenus des producteurs devraient augmenter.

Bien que sa contribution au PIB ne dépasse pas 1/6^e, la croissance du secteur secondaire, de 4.1 % en 2015, a été favorable à l'économie. Cette croissance s'explique par le dynamisme de l'industrie alimentaire, ainsi que par l'amélioration et l'extension de l'alimentation en eau et électricité. Le sous-secteur eau et électricité a connu un taux de croissance de 15 % en 2015 après la forte croissance de 39.2 % en 2014. Cette bonne performance est liée au plus grand dynamisme de la Compagnie eau et électricité de Guinée-Bissau (*Empresa de Eletricidade e Águas da Guiné-Bissau*, EAGB) qui a bénéficié d'un financement important de la part des bailleurs de fonds. Pour 2016 et 2017, la situation devrait s'améliorer, grâce au soutien des partenaires pour assurer la production et des investissements structurants tels que l'interconnexion OMVG (Organisation pour la mise en faveur du fleuve Gambie) ou la réhabilitation du réseau électrique de Bissau.

Cependant, les investisseurs dans le secteur secondaire rencontrent des difficultés, mises en exergue par l'édition 2016 du rapport de la Banque mondiale, *Doing Business*. Ces difficultés relèvent du coût de transport élevé, des problèmes de solvabilité défailante, du manque de qualification de la main d'œuvre et de l'insuffisance des compétences techniques managériales. Le crédit au secteur privé en Guinée-Bissau reste en dessous de ce qu'il devrait être, compte tenu des fondamentaux du pays (Fonds monétaire internationale, FMI) et de l'accès insuffisant aux services financiers.

Avec une croissance de 4.4 % en 2015, le secteur tertiaire reste dynamique, grâce à la reprise des activités hôtelières, de restauration et de commerce (5.6 %) et du segment transport et communications (5.3 %), (BCEAO). En 2014, le secteur tertiaire avait enregistré une croissance de 12.3 %.

Les perspectives du secteur financier sont favorables, encouragées par l'apurement en 2015 des portefeuilles de deux des quatre principales banques et par l'annonce de l'entrée éventuelle d'une cinquième banque en 2016.

Pour 2016 et 2017, les perspectives sont d'abord tributaires du climat sociopolitique. Le début d'année 2016 reste marqué par des tensions politiques ; tensions qui avaient empêché fin 2015 l'adoption par le Parlement du programme du gouvernement. Ces perspectives dépendent aussi fortement du déroulement de la campagne agricole vivrière (elle-même dépendante de la pluviométrie) et de la campagne de la noix de cajou. La croissance pourrait atteindre 5.7 % en 2016 et 6.2 % en 2017, avec comme hypothèses : la consolidation de la stabilité politique ; une légère hausse de la production de noix de cajou, ainsi que des prix internationaux favorables ; le maintien de la hausse des recettes fiscales et la poursuite des efforts pour une meilleure gestion des finances publiques ; enfin, la poursuite des projets d'infrastructure.

A moyen terme, les perspectives de croissance dépendront de la capacité de l'État à mener les réformes structurelles nécessaires à la transformation et à la diversification de l'économie, tout en s'assurant du renforcement et de la continuité dans la fourniture des services de base. Tout en notant les progrès réalisés par rapport à 2014, les principaux défis, relevés dans le Plan stratégique et opérationnel 2015-20 « Terra Ranka », sont : i) maintenir la stabilité politique ; ii) mener les réformes de l'administration publique et améliorer la gestion des finances publiques ; iii) renforcer les capacités institutionnelles ; iv) stimuler la diversification de l'économie et en particulier de l'agriculture ; et iv) continuer d'investir dans les infrastructures.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2010	2015
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	47.1	47.1
Dont pêche	4.3	3.5
Activités extractives
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel
Activités de fabrication	11.9	12.4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0.4	1.3
Construction	1.3	1.2
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	15.4	19.2
Dont hôtels et restaurants
Transports, entreposage et communications	4.6	5.7
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	4.4	4.1
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	11.4	7.4
Autres services*
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

*Autres services : Education, Santé, Action social et Autres services.

Source : Données des administrations nationales.

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

L'année 2015 a été marquée par une hausse considérable des recettes et des dépenses. Au niveau des recettes, le pays a bénéficié de la reprise économique et de l'amorce de réformes engagées par les autorités afin d'élargir l'assiette fiscale. Ainsi, le taux de pression fiscale est passé de 8.7 % en 2014 à 10.5 % en 2015. Bien que le recouvrement des recettes reste un problème particulièrement important, les améliorations récentes en termes de collecte ne sont pas dues à une meilleure capacité d'imposition, mais à une plus grande efficacité de l'administration fiscale. Par ailleurs, plusieurs appuis budgétaires ont été décaissés au cours de l'année. La réactivation des accords de pêche avec l'Union européenne a permis d'accroître les recettes de façon significative. Enfin, des revenus exceptionnels issus de l'exportation de bois sont venus gonfler les recettes de



l'État. En 2016, de nouveaux appuis budgétaires devraient être nécessaires. Quant aux recettes fiscales, elles dépendront fortement de la continuité des réformes engagées.

Au niveau des dépenses, la reprise de certains programmes d'investissement en 2014 a fait grimper les dépenses totales de 115.4 %. En 2015, leur hausse est estimée à 17.0 %. Cependant, bien qu'en nette amélioration (de 1.9 % en 2014 à 8.3 % en 2015), les investissements sur fonds propres par rapport au total des investissements restent faibles et le pays tributaire de l'aide extérieure. Les dépenses courantes constituent toujours la part majeure des dépenses de l'État. La masse salariale nominale n'a pas connu d'évolution notable. Néanmoins, avec la hausse des recettes, le ratio masse salariale/recettes totales a baissé pour se situer à 48.3 % en 2015 contre 71.1 % en 2014, mais il demeure supérieur à l'objectif communautaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) de 35 %. En 2015, le solde budgétaire global est à 2.2 % du PIB, tandis que le solde primaire affiche -1.6 % du PIB.

Sur le plan des réformes, le pays a connu plusieurs avancées, notamment une meilleure prise en compte des priorités de développement (basée sur le Plan stratégique et opérationnel 2015-20) et l'implication de la société civile dans la préparation du budget. Au niveau de la gestion budgétaire, la mise en place du comité de trésorerie a été bénéfique, bien que ce dernier ne soit pas toujours fonctionnel. Cependant, la planification et la gestion budgétaire restent insuffisantes. Pour améliorer sensiblement la situation budgétaire, certaines réformes devraient être entreprises à court terme, en particulier dans le domaine de la crédibilité budgétaire (cadre macroéconomique, concertation au niveau des politiques sectorielles, cadre de dépenses à moyen terme) et des systèmes de gestion financière (prévisions des dépenses, rendre opérationnels les comités de trésorerie). Le solde primaire devrait passer à -2.1 % en 2016 et à 2.6 % en 2017.

Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2007	2012	2013	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Total recettes et dons	16.1	11.4	11.6	23.1	22.9	21.2	20.9
Recettes fiscales	5.6	7.7	7	8.7	10.5	10.2	9.8
Dons	8.1	2.4	3.5	9.9	7.8	6.5	6.6
Total dépenses et prêts nets (a)	18.7	16.6	16.9	25.2	25.1	23.9	24
Dépenses courantes	11.5	12.3	10.3	17.4	16.8	15.7	15.5
Sans intérêts	10.1	12.2	10.3	16.9	16.1	15.2	15
Salaires et rémunérations	3.7	4.8	4.8	6.2	5.9	5.4	5.1
Intérêt	1.3	0.1	0	0.5	0.6	0.5	0.5
Dépenses d'investissement	7.2	4.3	6.6	7.8	8.3	8.1	8.5
Solde primaire	-1.2	-5.1	-5.2	-1.6	-1.6	-2.1	-2.6
Solde global	-2.5	-5.2	-5.3	-2.1	-2.2	-2.7	-3.1

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

En tant que membre de l'UEMOA, la politique monétaire de la Guinée-Bissau est conduite par la BCEAO, dont les instruments sont communs pour les huit pays de l'Union. En juin 2015, le Comité de politique monétaire de la BCEAO a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux en vigueur depuis septembre 2013. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal demeurent respectivement à 2.5 % et 3.5 %. En outre, le Comité a décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à 5 %, niveau en vigueur depuis mars 2012.

Dans ce contexte la situation monétaire de la Guinée-Bissau a fortement évolué. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont atteint 213.8 milliards XOF fin août 2015 contre



160.7 milliards XOF fin décembre 2014 (BCEAO). Cette évolution s'explique principalement par l'importance des transferts reçus et rapatriés par les banques dans le cadre de la commercialisation record de la noix de cajou en 2015. Compte tenu de ces augmentations, la masse monétaire du pays s'est fortement accrue, passant de 244.8 milliards XOF fin décembre 2014 à 336.9 milliards XOF en 2015. Cette situation s'est traduite par un accroissement de la circulation fiduciaire et des dépôts en banque. Au même moment, l'encours du crédit intérieur est estimé en hausse par rapport à 2014 (+4.2 %), illustrant une détérioration de la position nette du gouvernement et une hausse du crédit à l'économie. Pour 2016 et 2017, sur la base d'une amélioration du bilan des banques commerciales et grâce à une baisse des crédits en souffrance, la hausse des crédits à l'économie devrait se poursuivre.

En raison de son appartenance à l'UEMOA et de ses règles budgétaires restrictives, la Guinée-Bissau cherche à contenir l'inflation dans une limite de 3 %. En 2015, l'inflation, appréciée à travers l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), est estimée à 1.5 % sur fond de reprise de la demande. Dans la mesure où la relance économique se confirmerait en 2016, les perspectives inflationnistes devraient cependant être revues à la hausse pour se situer à 2.1 % en 2016 et 1.8 % en 2017.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

La politique commerciale du pays est essentiellement définie au niveau régional (UEMOA, CEDEAO). En 2011, la Guinée-Bissau a, en principe, terminé le processus d'alignement de son tarif douanier au tarif extérieur commun (TEC) à quatre bandes de l'UEMOA. L'ajustement du régime tarifaire au TEC à cinq bandes de la CEDEAO (avec des taux de 0 %, 5 %, 10 %, 20 % et 35 %) qui devait entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2015 a pris du retard. Le pays compte mener cet alignement tarifaire en 2016.

Le tarif collecté agrégé et pondéré par les importations est de 10.23 % en 2014 (Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, 2015). Les niveaux de protection sont plus élevés sur les produits tels que le tabac, l'habillement, les articles de maroquinerie, les produits agricoles et de chasse, ainsi que pour les produits alimentaires et boissons qui représentent la plus grosse part des importations.

La Guinée-Bissau maintient aussi des mesures non tarifaires (MNT) axées sur le prix et sur la quantité ou la qualité pour l'accès à son marché. L'application des MNT qualitatives pose des difficultés en raison de l'absence d'un cadre réglementaire national (cas des prescriptions en matière d'emballage, de marquage et d'étiquetage) et des dysfonctionnements des mécanismes de contrôle et de problèmes d'infrastructures (cas des mesures sanitaires et phytosanitaires).

La noix de cajou reste le principal produit d'exportation et figure 84.4 % des exportations totales en 2015. La quasi-totalité est exportée en Inde sous forme brute. Les importations sont principalement composées des produits alimentaires (27.4 %) et du carburant (25.9 %). Les pays de la zone euro sont demeurés les principaux fournisseurs de la Guinée-Bissau.

En 2015, la balance commerciale se situe à 0.7 % du PIB ; un niveau exceptionnel qui s'explique par le succès de la campagne d'exportation de la noix de cajou et des exportations de bois. Elle devrait s'aggraver en 2016 et 2017, en se basant sur des exportations de bois en baisse, sur le plafonnement des exportations de cajou, mais aussi sur la hausse des importations tirée par une demande croissante et l'achat de biens pour les projets planifiés. Le compte courant est estimé à 1.5 % du PIB en 2015. Il devrait se creuser à 2.4 % en 2016 et 2.6 % en 2017.



Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2007	2012	2013	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Balance commerciale	-8.8	-5.1	-2.9	-5.4	0.7	-2.7	-2.7
Exportations de biens (f.o.b.)	15.4	13.2	14.9	16.7	23	19.9	20.5
Importations de biens (f.o.b.)	24.2	18.3	17.8	22.1	22.3	22.6	23.2
Services	-5	-5.1	-4.8	-5	-6.2	-6.6	-6.8
Revenu des facteurs	-1.4	-2.9	-0.4	1.5	1.8	1.9	2
Transferts courants	10.8	4.2	3.7	7.6	5.2	5	4.9
Solde des comptes courants	-4.4	-8.8	-4.4	-1.3	1.5	-2.4	-2.6

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique de la dette

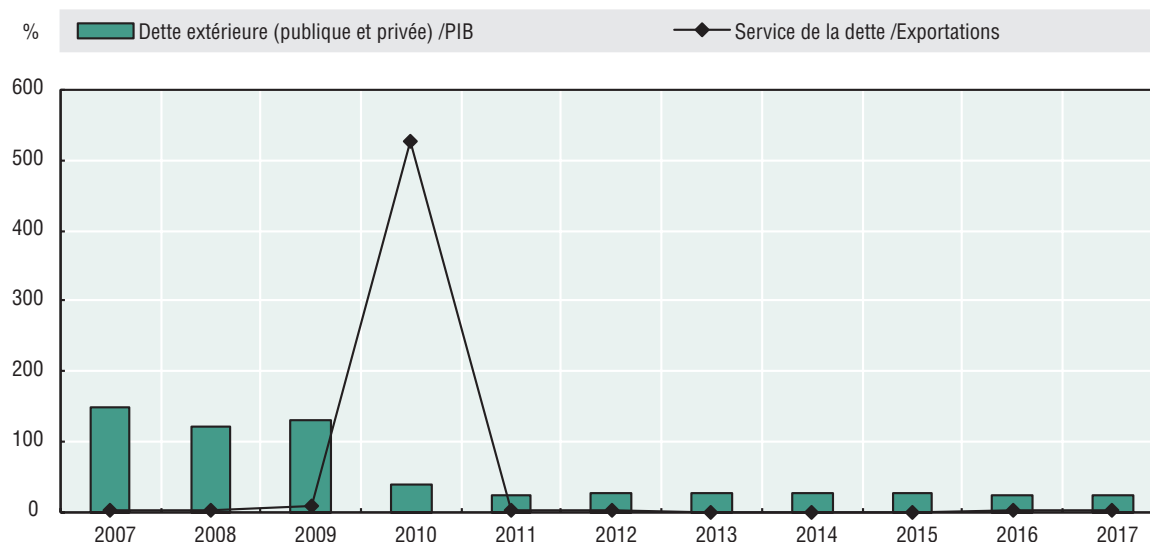
La Guinée-Bissau fait face à un risque modéré concernant la soutenabilité de sa dette. Par rapport à 2014, l'analyse de la soutenabilité de la dette est légèrement plus favorable et s'explique par de nouvelles estimations de croissance, suite au retour à l'ordre constitutionnel et à la reprise économique. Ainsi, selon le scénario de base, tous les indicateurs liés au poids de la dette sont en dessous des limites prudentielles.

En 2015, le stock total de la dette publique représente 52.0 % du PIB, dont 19.2 % de dette extérieure (FMI), contre 52.3 % du PIB en 2014 (dont 17.6 % de dette extérieure). Ce stock devrait tomber à 50.6 % en 2016 et 50.4 % en 2017 (dont 18.1 % et 17.9 % respectivement pour la dette extérieure), sous réserve de la croissance estimée du PIB, mais surtout d'une gestion prudente et d'un appui sur financements concessionnels pour les investissements en infrastructures.

En 2015, le pays a fait appel au marché obligataire avec deux émissions de bons du Trésor : une première de 15 milliards XOF en avril avec une maturité de deux ans et une deuxième de 11 milliards XOF en juillet avec une maturité d'un an. Le succès des adjudications traduit un certain optimisme quant à la viabilité de la dette et la capacité de remboursement du pays.

Cependant, cette analyse tient à deux postulats. Premièrement, elle se base sur la poursuite de campagnes commerciales favorables de la noix de cajou. Le pays est dépendant des revenus tirés de la noix de cajou, ce qui peut altérer la capacité de remboursement en cas de mauvaise saison et fait courir un risque majeur à l'économie. Deuxièmement, cette analyse se base sur une bonne gestion de la dette. Bien que les données sur la dette publique, générées par le nouveau système d'analyse financière et de gestion de la dette (SYGADE), soient raisonnablement précises, l'utilisation actuelle du système ne permet pas de produire des rapports réguliers sur la dette extérieure.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

La Guinée-Bissau est membre de l'UEMOA et bénéficie ainsi d'un marché étendu. Malgré cela, le pays ne profite pas des opportunités offertes par le marché régional car son économie est insuffisamment diversifiée et peu complémentaire de celle des pays voisins. Un tel objectif demeure difficile à atteindre dans la mesure où l'environnement des affaires est peu propice au développement de l'initiative privée et que les carences en termes d'infrastructures d'appui à la production sont importantes.

Au niveau réglementaire, aucune réforme significative n'a été notée ces quatre dernières années, soit depuis la création du dispositif de guichet unique en 2011. Ainsi, l'édition 2016 du rapport de la Banque mondiale, *Doing Business*, classe le pays 179^e sur 189 dans la catégorie « Démarrer une entreprise ». Ce classement est principalement motivé par l'instabilité politique, mais aussi par des pesanteurs telles que la multiplicité des institutions qui servent d'interface avec le secteur privé, ainsi que le nombre et la lourdeur des procédures.

La commande publique pourrait stimuler le secteur privé. Cependant, ce potentiel est freiné par le manque de cadre permettant un dialogue entre l'administration et le secteur privé. Par ailleurs, l'inaptitude technique et financière des petites et moyennes entreprises (PME), l'absence de référentiels de prix, la concurrence des entreprises étrangères, la difficulté d'obtenir des cautions bancaires, mais aussi les difficultés du secteur public à honorer ses engagements en temps et en heure constituent des défis à relever dans le futur.

Au niveau des infrastructures nécessaires à la production, la fourniture d'électricité et d'eau au niveau de Bissau est encore défaillante, malgré les efforts du gouvernement pour en améliorer le service. L'EAGB enregistre de piètres performances économiques, financières et techniques. En 2015, l'approbation de projets dans le secteur par les partenaires techniques et financiers (PTF) devrait permettre d'améliorer la situation à moyen terme et donc favoriser l'environnement du secteur privé.



Enfin, la situation relative aux facteurs de production n'a que très peu évoluée. L'acquisition et l'enregistrement de biens est soumise à une réglementation onéreuse et chronophage. Les problématiques liées à l'emploi restent nombreuses. La législation n'a pas transposé toutes les directives relatives à l'installation des travailleurs de la zone UEMOA, ce qui constitue un frein à la circulation et à l'établissement de la main-d'œuvre de l'Union. A cela s'ajoute la relative rigidité de la réglementation de l'emploi dans le secteur formel.

Secteur financier

Le système financier comprend 4 banques, 3 compagnies d'assurance et 18 sociétés financières décentralisées (SFD). La stabilité du secteur est garantie grâce au contrôle assuré par la BCEAO et la Commission bancaire. En vue de renforcer la surveillance globale des marchés financiers et suivre la mise en œuvre des politiques en matière de monnaie, d'épargne, ainsi que les relations financières internationales, le gouvernement a créé, en octobre 2015, la Direction générale de la supervision des activités financières et d'assurance.

Bien qu'en phase ascendante depuis dix ans, le crédit au secteur privé stagne ces deux dernières années à près de 13 % du PIB, alors que les autres pays de la zone sont dans une fourchette allant de 16 % à 33 %. Ce taux est inférieur au niveau dicté par les fondamentaux de l'économie et devrait se situer au-dessus de la barre des 20 % (FMI). En effet, les banques de la place interviennent timidement dans le financement de l'économie, en raison de la faiblesse du tissu entrepreneurial et de la fragilité des institutions chargées du recouvrement des crédits non remboursés. Les crédits à l'économie sont toujours majoritairement de court terme et étroitement liés aux saisons de la noix de cajou.

Cependant, pour 2016 et 2017, les perspectives sont favorables, grâce à l'apurement courant 2015 des portefeuilles de deux des quatre banques principales, ainsi que l'annonce d'une possible entrée sur le marché d'une cinquième banque en 2016. Reste que le caractère informel de l'économie, la faible pénétration bancaire et la concentration des prêts dans le secteur de la noix de cajou présentent des limites importantes à l'intermédiation financière et au potentiel de croissance du secteur.

En termes d'accès aux services financiers, l'édition 2016 du rapport de la Banque mondiale, *Doing Business*, classe le pays à la 133^e place sur 189. L'asymétrie d'information entre les institutions et les clients, liée à l'absence de bureau de crédit notamment, est une entrave majeure.

Le développement de la microfinance est encore limité. Fin septembre 2015, le secteur comptait 18 institutions de microfinance, dont 6 en activité et 12 à l'arrêt. L'encours de crédits accordés par ces institutions est relativement modeste, s'établissant à 84.2 millions XOF. Les dépôts collectés sont de 173.3 millions XOF. Cependant, les montants de créances en souffrance et de pertes sur prêts ont atteint respectivement 30 millions XOF et 47 millions XOF. Pour améliorer la performance du secteur, le gouvernement a adopté en conseil des ministres un plan d'action qui vise à redynamiser les activités des SFD, en respectant les normes établies par les règlements communautaires.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

En 2014, le gouvernement de transition avait mis l'accent sur la gestion des affaires courantes pour la première partie de l'année. Le gouvernement issu des urnes a, lui, clairement indiqué ses nouvelles priorités à court et moyen termes, déclinées dans le budget 2015, puis dans le Plan stratégique et opérationnel présenté aux bailleurs de fonds en mars 2015. Le Cadre stratégique et opérationnel a favorisé la mise en commun de multiples plans sectoriels et donc leur mise en œuvre.

Par ailleurs, courant 2015, le gouvernement s'est efforcé d'améliorer la gestion du secteur public et de renforcer la coordination et la mise en œuvre des réformes. Avec l'appui des PTF, un

bureau de la coordination des réformes a été créé, mais n'est pas encore totalement opérationnel. Si ce bureau fonctionne, les années 2016 et 2017 devraient être distinguées pour leur meilleure gestion économique et coordination des politiques publiques.

En 2015, le paiement des salaires des fonctionnaires a été constant, contrairement à 2014, ce qui a limité les grèves et les contestations sociales. Néanmoins, le manque généralisé de ressources financières, ainsi que la faiblesse des capacités institutionnelles pèsent sur l'efficacité opérationnelle des administrations et sur les prestations de services. La faiblesse des qualifications et des compétences des agents, ainsi que l'absence d'un plan global de renforcement des capacités et le bas niveau des salaires expliquent l'absentéisme des fonctionnaires et des agents de l'État.

Jusqu'au début 2015, la fonction publique comprenait des centaines de stagiaires, qui composaient dans certaines unités plus de 50 % du personnel. Ces stagiaires étaient recrutés de manière ad-hoc, hors procédure régulière d'embauche. Dans un souci de transparence et d'éthique, ils ont été remerciés par le gouvernement début 2015. Des concours ont été lancés dans certains services ; ce processus devrait se poursuivre en 2016.

Gestion des ressources naturelles et environnement

La stratégie « Guinée-Bissau 2025 » pose comme base la gestion durable du capital naturel et la préservation de la biodiversité. Le pays envisage par ailleurs de faire de son secteur minier l'un des moteurs de la croissance à l'horizon 2025. La réussite de ce pari passe nécessairement par l'amélioration de la gouvernance et du climat des affaires. C'est pourquoi la révision du code minier de 2000 et celle du code pétrolier de 1982 ont été entreprises en 2014. L'objectif est de disposer de politiques simples, claires et transparentes dans un esprit d'allègement des procédures et de sécurisation des investissements.

Le pays fonde beaucoup d'espoir sur l'exploitation des phosphates de Farim et de la bauxite de Boé, projets capitalistiques, mais potentiellement structurants dans la mesure où leur exploitation pourrait contribuer à plus de 15 % du PIB (Banque mondiale). Une telle situation requiert des politiques plus transparentes, ainsi qu'une amélioration de la gestion des finances publiques. Sur le front de la transparence, la révision des contrats de ressources naturelles, initialement prévue fin 2015, devrait être conduite en 2016. Dans le domaine des hydrocarbures, deux accords d'exploration ont été signés en 2015.

Les capacités d'intervention et les performances de l'administration en charge des ressources naturelles sont limitées par l'insuffisance de personnels techniques, en quantité et en qualité, par la faiblesse des moyens financiers et matériels, par la gestion inappropriée de l'information géologique, minière et du cadastre minier. Il en résulte une faible capacité de gestion, ainsi que des lenteurs administratives préjudiciables à la mise en œuvre des programmes d'investissements. La mise en place prévue d'un cadastre minier et d'un système de gestion des données géo-minières modernes, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités devraient améliorer la situation à court terme.

Contexte politique

Après le retour à l'ordre constitutionnel en 2014, le pays a entamé l'année 2015 avec une certaine unité politique, compte tenu de l'enjeu présenté par la table ronde des bailleurs de fonds en mars 2015. Cependant, au cours de l'année, les divergences politiques entre le Président de la république José Mario Vaz et le Premier ministre Domingos Simões Pereira se sont accentuées. Bien qu'étant tous les deux du parti majoritaire à l'Assemblée nationale, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC), leurs approches différentes quant à leurs prérogatives exécutives respectives et sur la gestion des retombées de la table ronde ont débouché sur une crise politique ouverte. En août, le Président a limogé le Premier ministre, arguant d'une « grave crise politique ». Malgré les contestations au sein même du PAIGC, le Président a nommé



un nouveau Premier ministre. Cependant, ce dernier n'est pas resté en place plus de 48 heures car la Cour constitutionnelle a déclaré sa nomination contraire à la Constitution. Ce n'est que mi-octobre qu'un nouveau Premier ministre a été nommé.

Malgré la nomination d'un nouveau gouvernement, des tensions demeurent. Tout d'abord le Président et le PAIGC n'ont pas pu se mettre d'accord sur la nomination de certains ministres, dont ceux de l'Intérieur et des Ressources naturelles. Ensuite, les différentes factions au sein du PAIGC ont continué de s'affronter au Parlement. Ainsi, l'opposition et une partie du PAIGC se sont abstenues de voter à l'Assemblée nationale en faveur du programme de gouvernement pour 2016, empêchant ainsi son approbation. Début 2016, la crise s'est accentuée avec la démission de députés de la majorité et une bataille juridique sur leur éviction du Parlement. La poursuite de cette crise politique pourrait avoir des retombées économiques et sociales négatives.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Dans le domaine de l'éducation, le pays n'a pas atteint les cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), malgré des améliorations significatives enregistrées pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire, passé de 43.2 % en 2000 à 67.4 % en 2010 et 62.4 % en 2014 (Institut national de la statistique/enquête à indicateurs multiples, INE/MICS). Parallèlement, le taux de rétention de ceux qui entrent en première année et atteignent la sixième est passé de 41.1 % en 2000 à 79.0 % en 2010 et 73.4 % en 2014 (INE/MICS). La contre-performance entre 2010 et 2014 s'explique par la crise politique de 2012, qui a touché à la fois l'offre et la demande d'éducation.

Les disparités spatiales et de genre restent un défi majeur pour le pays. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 83.0 % dans la capitale Bissau, contre 55.4 % pour les autres régions. Toujours dans la capitale, la parité hommes-femmes, à savoir le taux net entre les filles et les garçons, est de 82.5 %, contre 54.8 % selon la région (INE/MICS, 2014). Cette disparité en faveur des garçons s'explique en partie par la pauvreté et la pesanteur culturelle. La différence est plus grande lorsque le chef de ménage est une femme. Il est à noter que la pauvreté est plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes.

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, le pays a fait un progrès remarquable concernant la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. En 2014, le taux de mortalité infantile était de 55.4 ‰, contre 124 ‰ en 2000. Le taux de mortalité infanto-juvénile s'est établi à 88.8 ‰ en 2014, contre 203 ‰ en 2000. L'objectif fixé dans les engagements du Millénaire était de 83 ‰ pour la mortalité infantile et de 135 ‰ pour la mortalité infanto-juvénile. Selon les conclusions du Plan national de développement sanitaire, les principales causes de morbidité et de mortalité sont le paludisme (50 %-60 %), les maladies diarrhéiques (15 %) et les infections respiratoires aiguës.

Ce progrès s'explique par l'amélioration de la fourniture de services de santé (MICS 2014), parmi lesquels la santé reproductive, l'accès aux services, l'assistance à l'accouchement (69.0 %), le traitement du paludisme et la rougeole (54.3 %), qui constituent les principales causes de morbidité et de mortalité dans le pays. Malgré ces avancées, la situation demeure préoccupante : les faibles ressources à disposition de l'État ne permettent pas le fonctionnement d'un système de santé efficace.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Les enquêtes disponibles soulignent que la Guinée-Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde, où 69.3 % de la population est considérée comme pauvre (vivant avec moins de 2 USD/jour en parité de pouvoir d'achat) et 33.0 % extrêmement pauvre (moins d'1 USD/jour). La



pauvreté est répandue de manière relativement égale dans le pays, avec un coefficient de Gini de 0.38. Certaines régions recourent au troc. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle (mesure non-monnaire des privations humaines et physiques) touche plus de 77 % de la population (chiffres ILAP II 2010, Banque mondiale, INEC). La probabilité d'être pauvre augmente hors de la capitale et en fonction de la taille de la famille.

Les groupes ou les localités pauvres, vulnérables ou jouissant d'un accès inégal aux services et opportunités, sont clairement identifiés dans le nouveau plan stratégique du pays, ainsi que dans le Plan stratégique et opérationnel présenté par le gouvernement en mars 2015. Pourtant, ces groupes ne sont pas ciblés de manière systématique, par manque de données. Cependant, en 2014/15, l'enquête MICS IV a permis une mise à jour des données sur une partie des dimensions relatives à la pauvreté et met en exergue les disparités spatiales, de genre et de vulnérabilité de certains groupes de la population. Cela devrait permettre aux PTF de mieux cibler leurs interventions. Cependant, le ciblage de la pauvreté pour les politiques publiques reste limité, en raison du manque de moyens techniques et financiers. En 2016/17, les partenaires au développement ont pour objectif d'aider le pays à lancer une enquête budget/consommation, qui permettra d'affiner le ciblage des politiques publiques de réduction de la pauvreté.

Compte tenu des difficultés de ciblage, mais aussi des carences techniques et financières de l'administration, les systèmes de protection sociale sont difficiles à mettre en œuvre. Les filets sociaux reposent en grande partie sur la solidarité traditionnelle, qui s'exprime notamment par les transferts de migrants. En 2014, la Banque mondiale estime ces flux monétaires à environ 47 millions USD, soit 4.3 % du PIB. Leur impact est cependant mal connu.

En théorie, les contributions sociales sont obligatoires et sont gérées par l'Institut national de protection sociale. Mais des contributions sociales dites « de citoyenneté », incluses dans le budget de l'État, sont gérées par le ministère de la Cohésion sociale. Il existe une taxe sur les fonds de pension des fonctionnaires, destinée à la protection sociale. En 2014, son mode de prélèvement a changé : elle est désormais calculée sur les salaires bruts et non nets. Le régime de pension et d'épargne-vieillesse n'existe que pour les travailleurs de la fonction publique et pour les salariés d'entreprises privées d'une certaine taille. Divisé en deux caisses (publique et privée), le régime couvre moins de 22 000 personnes, dont la vaste majorité (92 %) est affiliée à la Caisse de retraite publique. Ces caisses ne couvrent que 3 % de la population active. Au niveau des bénéficiaires, elles offrent des pensions à seulement 3 000 personnes, soit 5.5 % des personnes âgées. La Caisse de retraite publique gère 1.9 million USD (0.18 % du PIB) pour 0.11 % de la population. A ce jour, il n'existe aucune étude du ministère de l'Économie et des Finances sur la soutenabilité du système. En 2016, il est demandé aux autorités et aux PTF de travailler conjointement pour plus de clarté.

Égalité hommes-femmes

Selon l'indice de l'égalité des genres 2015, produit par la Banque africaine de développement (BAfD), la Guinée-Bissau est classée 30^e sur le continent en ce qui concerne les opportunités économiques pour les femmes. La base normative de cet indice est la législation locale qui intègre des provisions égalitaires, notamment en ce qui concerne l'accès à la propriété. Cependant, bien qu'ayant les mêmes droits sur le plan légal, des pratiques discriminatoires subsistent sur des bases traditionnelles, notamment en matière d'héritage. Les dernières données en date indiquent que 51.9 % des femmes sont actives. Néanmoins, elles travaillent principalement dans des domaines à faible rentabilité économique (tels que l'agriculture de subsistance).

Sur le plan du développement humain, l'espérance de vie à la naissance est de 54.3 ans. Le nombre moyen d'années de scolarisation (statistiques de 2012) était de 2.3 ans, là où le nombre attendu est de 9 ans. Jusqu'à 58 % des femmes de la tranche d'âge de 15 à 49 ans sont analphabètes. Ce taux monte à 60 % parmi les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans. Au niveau de la santé, la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est de 44 % ; la prévalence des contraceptifs chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est de 15.7 % ; le taux de mortalité



maternelle remonte à 790 pour 100 000 (données 2012/13). Ainsi, selon l'indice de l'égalité des genres 2015 (BAfD), le pays est classé 36^e sur le continent en matière de développement humain.

Analyse thématique : villes durables et transformation structurelle

La Guinée-Bissau comprend huit régions administratives (Bafatá, Biombo, Bolama, Cacheu, Gabú, Oio, Quínara et Tombali) et le secteur autonome de Bissau, la capitale. Estimée à 450 000 habitants, Bissau abrite 26 % de la population totale du pays. Hors de Bissau, le pays est essentiellement rural. La ville de Bafatá, par exemple, capitale de la province du même nom, ne compte que 35 000 habitants (est. 2010), soit environ 17 % de la population régionale. Dans des régions encore moins peuplées, telle que Tombali (95 000 habitants, est. 2012), la capitale régionale de Catió ne compte pas plus de 10 000 habitants. Au-delà du faible taux d'urbanisation, les villes secondaires ne se posent pas en pôle de développement économique et social ayant une attractivité particulière pour les populations rurales. Selon les dernières données disponibles, en 2013, le taux d'accroissement de la population urbaine était de 3.9 % en Guinée-Bissau contre 3.4 % sur le continent. Hormis le cas de Bissau, l'urbanisation ne pose pas de défis particuliers.

La ville de Bissau concentre en son sein les infrastructures majeures du pays. En termes énergétiques, elle est la seule ville du pays desservie par un réseau et des centrales, bien que ces infrastructures soient en mauvais état. La capacité totale de production d'électricité installée dans le pays en mars 2015 était de 11 mégawatts (MW). Cependant, depuis plusieurs mois, les groupes électrogènes sont en panne ou à l'arrêt. Ainsi, la ville de Bissau n'est desservie que par des groupes électrogènes de location, d'une capacité installée de 10 MW, tandis que les pertes dans le réseau sont estimées à plus de 50 %.

En termes de transports, Bissau regroupe les infrastructures principales, notamment le seul aéroport international du pays. En région, les trois aérodromes de Gabú, Cufar et Bubaque, ainsi que les pistes de Bolama, Cacine et Varela sont en mauvais état et ne sont pas exploitables commercialement. Quant aux routes, celles rejoignant Bissau font partie du réseau national et sont en meilleur état que les routes secondaires qui relient souvent les capitales des provinces aux villes et villages de leur région. Au niveau des connections interurbaines, Bissau sort du lot encore une fois. Sur la base du nombre de places offertes par habitant (h/pl.), la région de Bissau est bien mieux desservie avec 35.9 h/pl. contre 147.4 h/pl. pour Bissorã, la capitale de la région d'Oio. La différence entre Bissau et les autres villes renvoie à la problématique des inégalités spatiales du pays et à la difficulté de rejoindre certaines zones, comme les régions de Quinara ou Tombali – sans tenir compte de la qualité des routes.

Pour ce qui est du développement humain, la capitale offre les meilleures opportunités en matière de santé et d'éducation, comparée aux autres villes et surtout par rapport aux campagnes. Hors des villes, près de 40 % de la population est éloignée de plus de 5 km d'un centre de santé de base. Il en est de même pour l'éducation : alors que 3 % de la population à Bissau se trouve à plus de 60 minutes d'une école primaire, ce ratio monte à 20 % hors de la capitale. Non seulement, ces disparités entre milieux rural et urbain se retrouvent dans les statistiques relatives à la santé et à l'éducation, mais elles mettent aussi en exergue des écarts importants en termes de genre. Par exemple, les taux d'alphabétisation en milieu urbain sont de 72.5 % pour les femmes et de 85.9 % pour les hommes, alors qu'ils ne sont que de 24.7 % et 53.9 % respectivement en zone rurale. Pour ce qui est de la santé, les indicateurs montrent aussi des disparités entre zones rurales et urbaines. Ainsi, les taux de vaccination sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural (65.3 % contre 56.3 % pour le tétanos), tout comme les taux d'accès aux professionnels de la santé et aux médicaments. Quant à la santé reproductive, elle se détériore fortement hors du contexte urbain. En milieu rural, 27.2 % des femmes accouchent d'un mort-né contre 14.0 % en milieu urbain. Elles sont 28.8 % à avoir bénéficié du suivi d'un médecin durant la grossesse en ville,

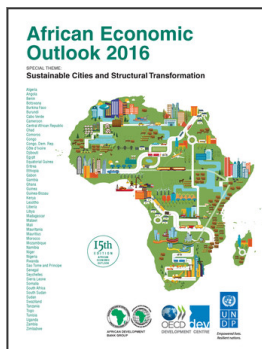


contre 13.0 % à la campagne. En ville, elles bénéficient aussi d'un suivi plus régulier : 74.8 % de plus de quatre consultations en milieu urbain, contre 59.1 % en milieu rural (chiffres MICS IV).

S'agissant de la gouvernance, l'Assemblée nationale populaire avait entériné en 1998 les principes de décentralisation, tant administrative que fiscale et ouvert la voie aux élections municipales. Cependant, pour des questions de financement et d'organisation, les élections ont sans cesse été reportées, de même que la décentralisation fiscale. En effet, au niveau de la région, les finances sont tenues par des gouverneurs nommés. En décembre 2015, le gouvernement a rétabli la nomination de directeurs régionaux du Plan dans tout le pays.

Qu'il s'agisse d'infrastructures d'appui à la production ou d'infrastructures sociales, le profil de la Guinée-Bissau est tranché : la ville de Bissau, où réside un quart de la population, concentre les attributs qui en font un pôle d'attraction économique et social et où la pauvreté est moins marquée que dans le reste du pays. Cependant, cette dichotomie ne mène pas à un exode rural disproportionné, bien que le taux d'accroissement de la population urbaine (3.9 % en 2013) ait été plus élevé que celui de la croissance économique (3.0 % en moyenne depuis 2011). A cet égard, la ville de Bissau pourrait, dans le long terme, présenter des défis encore plus importants au niveau des infrastructures.

Il demeure néanmoins que les moteurs de croissance actuels de la Guinée-Bissau reposent sur les campagnes. En effet, le poids du secteur primaire de l'économie est de 47.1 % du PIB. Plus particulièrement, l'agriculture vivrière compte pour 19.4 %. L'importance du secteur primaire et sa composition mettent en exergue la vulnérabilité de la croissance (dépendance aux pluies, faible productivité, etc.) et le besoin d'investissement afin de diversifier l'économie. Dans ce contexte, les villes ont un rôle important à jouer. En premier lieu, les investissements prévus à Bissau à court terme, tels que la réhabilitation du réseau et la construction d'une nouvelle centrale électrique ou les perspectives de réhabilitation du port, peuvent donner une nouvelle impulsion au potentiel économique de la ville. Deuxièmement, conscients des disparités économiques interurbaines, les autorités ont planifié, dans le cadre du Plan stratégique et opérationnel 2015-20, la création de centres économiques dans les villes secondaires. En devenant plus attractives, ces villes ont le potentiel d'aider à la transformation structurelle de l'économie. Néanmoins, vu l'importance du milieu rural et l'importance des inégalités dont elles souffrent, les politiques publiques ne doivent pas seulement se concentrer sur la croissance urbaine, mais aussi aider le monde rural à développer son potentiel.



Extrait de :
African Economic Outlook 2016
Sustainable Cities and Structural Transformation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2016), « Guinée-Bissau », dans *African Economic Outlook 2016 : Sustainable Cities and Structural Transformation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2016-57-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.